

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS D'INONDATION

COMMUNE DE BLIGNY-SUR-OUCHÉ

CARTOGRAPHIE DU ZONAGE REGLEMENTAIRE

Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral
n° 399 du 27 JUIN 2014

Le Préfet,

Pascal MAILHOS

Zonage réglementaire :

Zone bleue		Courbes iso-cotes de la crue de référence	
Zone rouge		Cotes de crue de référence	★

Cours d'eau

MARS 2014

Echelle: 1/5 000e

